



Vivre a l'année en camping car et etre sans adresse

Par **Van Meyel**, le **18/09/2010** à **12:07**

Bonjour, rnnetant actuelement locataire , je souhaiterais maintenant vivre a l'année dans mon camping car et de ce fait je rendrais mon logement a son proprietaire et me retrouverai sans adresse , ma question est : comment faire pour avoir une adresse pour l'administration : securité sociale , assurances , mutuelle , banque et impots .rnnd'avance merci

Par **mimi493**, le **18/09/2010** à **12:50**

Le camping a une adresse, et normalement a des casiers pour distribuer le courrier réceptionné. Donc vous avez une adresse, celui du camping

Par **Van Meyel**, le **18/09/2010** à **17:37**

merci beaucoup pour la reponse , mais moi ce que je souhaite c'est de ne pas etre dans un camping , mais etre toujours en voyage dans mon camping-car , un jour par ici un autre par là , voila , rnnsalutations et merci pour une réponse

Par **amajuris**, le **18/09/2010** à **18:23**

bjr,rnà vous de trouver une adresse parmi votre entourage ou une boîte postale.rnsi vous possédez un camping car il doit y figurer une adresse de la même manière que vous devez déclarer un domicile pour votre assurance.rnles gens du voyage et les marchands ambulants doivent se faire domicilier dans une commune de rattachement souvent au centre communal d'action social. rncdt

Par **Van Meyel**, le **19/09/2010** à **08:29**

Bonjour a tousrnrnUn grand merci pour vos renseignements concernant la vie en camping-carrrnje vous souhaite bon courage et a bientotrnrnSalutations

Par **mimi493**, le **19/09/2010** à **15:02**

Vous devez demander le livret de circulation, document indispensable pour les gens du voyage. rnrn[http://fr.wikipedia.org/wiki/Livret_de_circulation_\(France\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Livret_de_circulation_(France))

Par **Gpfn73**, le **13/01/2013** à **17:45**

bonjour Proffite de l'adresse actuelle pour établir une boîte au lettre ouvrir un compte à la poste qui est la seule banque non sectorisé donc pas de problème lors des changement de département prévoir taxe de séjours par perconne embarque en camping.rnMoi par l'instabilité du travail et incompétence pôle emplois de fournir au plus rapidement les aides au déménagement.j'ai fini par vivre en camping-car sur les parck des entreprise qui m'enbauche et malgré un salaire en cdi les banque sont retissante et pénalisante par leurs longueurs de gestion.